

Professeur Francis Larra
Président de la Ligue Nationale Contre le Cancer

DISCOURS D'OUVERTURE

- Madame la Ministre de la Santé,
- Mesdames, Messieurs les Elus,
- Mesdames, Messieurs,
- Chers Ligueurs,

Introduction

- I - En 1918, un visionnaire humaniste, Justin GODART, créait la Ligue Contre le Cancer.

En 1918, le cancer tuait 95% des malades atteints. Justin GODART comparait ce terrifiant taux de mortalité à celui des morts au front de la Grande Guerre. Déjà, à cette époque, il considérait le cancer comme un péril social.

- II - 80 ans plus tard, en 1998 :

- 1/ 1 malade sur 2 était guéri, grâce aux progrès thérapeutiques.
- 2/ Cependant, parallèlement, la fréquence des cancers augmentait considérablement en raison notamment de l'accroissement de la longévité : le cancer est d'ailleurs devenu aujourd'hui la 1^{ère} cause de mortalité en France.

- III - Ces évolutions, et l'évolution socioculturelle de notre société, ont commencé à modifier les relations avec le cancer vécu par les malades et leurs proches, en dépit de fortes réminiscences de la charge mythique de cette maladie.

A - Les 1^{ers} Etats Généraux des malades atteints de cancer

- I - C'est donc précisément en 1998 que la LIGUE, avec Henri PUJOL, a organisé les 1^{ers} Etats Généraux des malades atteints de cancer. Nous en célébrons aujourd'hui le 10^{ème} anniversaire. Deux autres éditions, en 2000 et 2004, devaient leur succéder. Ce fut un tournant, un évènement sociologique : la parole fut donnée aux malades qui ont fortement exprimés leurs doléances.

- II - Les 1^{ers} Etats Généraux ont contribué à nourrir les 70 mesures du Plan Cancer, qui ont permis des avancées significatives, notamment :
 - 1/ la concertation pluridisciplinaire, indispensable à la mise en place de la stratégie thérapeutique,
 - 2/ le plan personnalisé de soins, qui extrait les malades d'un état d'infantilisation et en fait un partenaire légitime de la décision médicale qui le concerne,
- III - En réponse aux demandes des malades, des actions furent entreprises :
 - 1/ pour promouvoir l'égalité d'accès à des soins de qualité, avec les critères d'agrément des établissements autorisés à traiter les cancers,
 - 2/ pour pallier au déficit d'information dénoncé par les malades : c'était CANCER INFO SERVICE,
 - 3/ et pour améliorer l'assurabilité en cas de risque de santé aggravé : c'était la CONVENTION AERAS.
- IV - Enfin, la loi KOUCHNER de mars 2002 fixe aujourd'hui les droits des malades, reconnaît le principe d'autonomie des patients, et leur permet l'accès direct à leur dossier médical, véritable changement culturel. Le problème n'est plus de savoir si on doit la vérité au malade ou non : c'est un impératif qui s'impose.

B - La 1^{ère} table ronde reviendra donc en détail, et plus largement, sur ces 10 ans de revendications et de changements.

- I - Avec Henri PUJOL et Dominique MARANINCHI, Président de l'INCa. Merci à vous Cher Henri et Cher Dominique.
- II - Dans cette table ronde, nous sommes heureux d'accueillir :
 - le Professeur Didier HOUSSIN, Directeur Général de la Santé,Je remercie très vivement ces personnalités pour leurs interventions attendues.
Je salue la présence du Professeur Jean-Pierre GRÜNFELD, récemment nommé par le président de la République pour tracer les orientations du nouveau Plan Cancer.
- III - Des reportages illustreront le chemin parcouru. Des interviews de personnalités qui ont marqué cette époque seront également rapportées.

C - Le problème social

- I - Aujourd'hui, justement parce que les Etats Généraux ont changé le paysage de la lutte contre le cancer, le temps des doléances appartient au passé : il doit céder la place actuellement à une mobilisation sociétale générale et durable.
- II - Durant ces dernières années, les progrès thérapeutiques ont fait franchir à la lutte contre le cancer des paliers que nous n'espérions pas, mais ils ouvrent sur des problèmes sociaux nouveaux.
 - 1/ Grâce aux 1^{ers} Etats Généraux et au Plan Cancer, des avancées significatives ont été obtenues et les problèmes sont connus. Mais certaines des réponses n'appartiennent pas à la communauté médicale, mais concernent la société toute entière.
 - 2/ Il existe un glissement du domaine médical au domaine social.
- III - Les inégalités et précarités.
 - 1/ Le cancer induit des inégalités sociales voire géographiques. Ces inégalités génèrent des discriminations : le cancer exclu, isole, rend incertain le retour à l'emploi.
 - 2/ Le cancer accroît la précarité, la vulnérabilité. Il diminue les ressources, il est à l'origine de nombreuses niches créatrices de pauvreté.
- IV - Le cancer interpelle, questionne la société :
 - 1/ Comment inscrire les épreuves de ces patients dans un parcours de vie et les extraire du ghetto économique et social ?
 - 2/ Comment réintégrer ces malades comme des personnes à part entière ?
 - 3/ Les progrès thérapeutiques en cancérologie sont de plus en plus importants et efficaces : ils se heurtent à des problèmes économiques, sociaux et éthiques. Dans un proche avenir, en cas de ressources financières limitées, à qui réserver ces nouveaux traitements, ces molécules innovantes de plus en plus coûteux. Qui en décidera ? Comment rendre l'innovation thérapeutique accessible à tous les patients ?
 - 4/ Comment accompagner les malades ?
 - 5/ Comment changer le regard que porte la société sur le cancer ?

V - Le cancer : problème de société dans un continuum :

- 1/ Aujourd'hui, je le dis simplement, bien qu'étant un problème majeur de santé publique, il apparaît clairement que le cancer est aussi un problème de société : seule la société pourra changer en profondeur la relation qu'elle entretient avec le cancer, les malades, leurs proches et les soignants.
- 2/ Ainsi, ces données obligent à situer la lutte contre le cancer dans un continuum sanitaire, économique, politique pour gagner des nouvelles vies et de la qualité de vie aux années gagnées.
- 3/ C'est cette motivation qui nous a conduits à organiser cette « 1^{ère} Convention de la Société face au Cancer ».

D - La LIGUE est-elle légitime pour engager ces actions ?

- I - La LIGUE est légitime pour agir pour et aux côtés des personnes malades et de leurs proches : c'est une priorité affichée et déclinée dans l'ensemble de nos missions.
- II - La LIGUE est la seule association à couvrir l'ensemble des domaines de la cancérologie. Elle représente un maillage territorial par ses 103 Comités Départementaux qui conduisent des actions de proximité, de terrain, au plus près de la population.
- III - Soyez convaincu que vous pouvez compter sur la LIGUE pour apporter sa collaboration, comme elle l'a fait dans le passé, sur le difficile parcours de la lutte contre le cancer. Mais il est vrai que pour atteindre ces objectifs nous devons être tous réunis. Un proverbe dit « *qu'on ne peut pas applaudir avec une seule main* ».

E - La 1^{ère} Convention : réunion de personnalités motivées

- I - Aujourd'hui, nous sommes 2.000 personnes présentes pour soutenir cet important changement, cette révolution sociale et sanitaire, pour vaincre le cancer.
- II - Participent à cette réunion des malades, des proches de malades, des professionnels de santé, des élus, des hommes et des femmes occupant des charges politiques importantes, des chefs d'entreprises, des journalistes ... en bref, de nombreuses personnalités issues de tout horizon professionnel et sociétal.

- III - Cela m'encourage à soutenir aujourd'hui que la société française est volontaire, toute entière solidaire pour se mobiliser et affronter les défis posés par le cancer.
- IV - Ces défis sont nombreux, trop nombreux pour être tous traités aujourd'hui. Cette « 1^{ère} *Convention de la Société face au Cancer* » sera le début d'un processus conventionnel. C'est le sens de l'appel que je lancerai ce soir.

Conclusion

- I - Je suis convaincu que ni l'ennui, ni la censure, ne s'inviteront aujourd'hui à cette réunion.
- II - Madame la Ministre, en honorant cette journée par votre présence, en l'introduisant par un discours attendu, vous témoignez de l'importance de ces enjeux. Je sais qu'ils sont pour vous une préoccupation constante.
- III - Je vous remercie, Madame la Ministre de la Santé, d'ouvrir officiellement la « 1^{ère} *Convention de la Société face au Cancer* ». Je vous remercie très vivement de votre présence et de vos encouragements.
- IV - Madame la Ministre de la Santé et Chère Roselyne, à vous, un grand merci.